

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 20 novembre 2017 portant nomination d'un membre du conseil départemental de l'Aisne auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Picardie

NOR : SSAS1730848A

La ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles D.213-7, D.231-2 et D.231-3;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D.213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2012 portant nomination des membres des conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Picardie,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil départemental de l'Aisne auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Picardie, sur désignation du MEDEF: M. JAVIER (Jean-François), en qualité de conseiller titulaire, en remplacement de M. FERNANDE (Dominique).

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 novembre 2017.

Pour les ministres et par délégation :
Pour la directrice de la sécurité sociale :
*La sous-directrice du pilotage
du service public de la sécurité sociale,*
E. LEMATTE